



XVI^e
COLLOQUE
NATIONAL
DE
DEMOGRAPHIE

Les populations vulnérables

Aix-en-Provence

28-31 mai 2013

APPEL A COMMUNICATION

Date limite de proposition : 31 octobre 2012

Pour toute demande de renseignements, s'adresser au secrétariat de la Cudep à :

cudep@u-bordeaux4.fr

La notion de vulnérabilité, issue des questions posées dans les années 1970 sur les catastrophes naturelles et le développement durable, se répand depuis plusieurs années dans le domaine des sciences humaines. L'usage de cette notion, malgré le manque de précision de sa définition (ou, peut-être, grâce à lui), s'est étendu, notamment dans les études concernant l'environnement et ses effets sur la santé, et celles portant sur la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation.

Dans ce colloque, après avoir précisé les contours de la notion de vulnérabilité, on s'interrogera sur le passage de cette notion à celle de populations vulnérables. On abordera ensuite les questions de méthode associées à l'étude de ces populations. Deux domaines seront traités plus en détail : environnement et santé ; vulnérabilité socio-économique. Enfin, on s'intéressera aux politiques visant à prévenir ou à réparer les situations auxquelles la vulnérabilité risque de conduire, ainsi qu'à l'évaluation de ces politiques.

COMITE SCIENTIFIQUE

Maryse MARPSAT, *présidente* INSEE

Gil BELLIS INED

Elizabeth BROWN Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Philippe CORDAZZO Université de Strasbourg

Virginie De LUCA BARRUSSE Université de Picardie

Alain PARANT INED

SEANCE 1 - DES VULNERABILITES AUX POPULATIONS VULNERABLES : QUESTIONS DE DEFINITION

Responsable : Virginie De Luca Barrusse

virginie.delucabarrusse@u-picardie.fr

La vulnérabilité est une notion qui renvoie à des définitions multiples. On essaiera d'en préciser les contours et les propriétés : la vulnérabilité est relative, elle est souvent multidimensionnelle et cumulative, elle s'inscrit dans la durée. On étudiera le passage de la notion de vulnérabilité à celle de populations vulnérables et l'apport de ces deux notions.

La vulnérabilité est une notion doublement relative : d'une part, on est vulnérable dans la mesure où l'on est soumis à un risque alors que d'autres ne le sont pas ; d'autre part, les situations de vulnérabilité sont fonction du temps et de l'espace, notamment des contextes écologique, historique ou politique. Les communications pourront mettre en valeur des exemples illustrant cette double relativité.

La vulnérabilité touche des personnes exposées à des risques qui se déploient souvent selon plusieurs dimensions. Par exemple, les risques de maladie, de pauvreté, d'isolement sont souvent liés. On s'interrogera sur ces cumuls et sur les possibles effets d'interaction et d'aggravation mutuelle de ces risques.

La vulnérabilité s'inscrit dans la durée, avec pour horizon la réalisation du risque encouru, et selon des étapes plus ou moins marquées. C'est pourquoi certains auteurs, sensibles à cette notion de processus, préfèrent parler de « vulnérabilisation ». Les communications pourront s'interroger sur ces aspects temporels de la vulnérabilité.

Comment passer de la notion de vulnérabilité, vue comme situation ou comme processus, à celle de populations vulnérables, sujets d'études ou objets de politiques ? L'identification de populations en situation de vulnérabilité peut conduire à « blâmer la victime », à la stigmatiser, voire à susciter des réactions des populations concernées pour « inverser le stigmate », c'est-à-dire en faire un atout. Par ailleurs, définir c'est aussi reconnaître, et des mouvements sociaux peuvent émerger pour la reconnaissance d'une vulnérabilité ou pour sa prise en compte politique. Ce passage de la notion de vulnérabilité à celle de populations vulnérables et ses éventuels effets pervers ou bénéfiques seront aussi discutés.

Les communications pourront aussi traiter de ce que la notion de vulnérabilité apporte (ou non) à l'étude de populations et de thèmes qui peuvent paraître à première vue très hétérogènes, éventuellement par rapport à d'autres notions concurrentes comme la précarité ou la fragilité.

SEANCE 2 - LES POPULATIONS VULNERABLES : QUESTIONS DE MESURE

Responsable : Philippe Cordazzo

cordazzo@unistra.fr

Cette séance traitera des réponses apportées aux questions posées par l'analyse de la dynamique des populations vulnérables, du point de vue du mode de collecte ou du choix des indicateurs et des méthodes appropriés.

Il s'agira d'explorer différents problèmes de mesure, qu'ils soient liés à la disponibilité, la nature ou la qualité des sources, à la collecte des données, à la conception et la construction d'indicateurs, ainsi qu'aux méthodes d'analyse de la dynamique des populations vulnérables. On pense notamment aux problèmes pratiques de collecte, d'accès aux individus et de leur suivi, de représentativité. Par ailleurs, on prêtera attention au repérage des événements et facteurs qui conduisent à entrer dans cette situation ou à en sortir.

Les communications pourront exposer des recherches mettant en œuvre des approches transversales ou longitudinales. Elles relateront des expériences singulières ou procéderont au rapprochement de différents travaux. Par exemple, la mise en commun de résultats de plusieurs recherches sur un problème de mesure spécifique à une ou plusieurs populations vulnérables, permettant de mettre en évidence des éléments de convergences et de divergences, sera appréciée.

Les communications devront non seulement décrire les problèmes de mesure et les solutions (adoptées ou envisageables) mais aussi exposer leurs limites.

SEANCE 3 - ENVIRONNEMENT, SANTE ET POPULATIONS VULNERABLES

Responsable : Gil Bellis

bellis@ined.fr

Dans cette séance, on considère les vulnérabilités environnementales et sanitaires comme le résultat de facteurs :

- extérieurs aux individus (caractéristiques climatiques, atmosphériques ou pédologiques des zones habitées, contextes sanitaires locaux, nature des équipements disponibles...),

- intrinsèques (caractéristiques biologiques ou génétiques, antécédents de maladies aiguës ou chroniques, présence de handicaps ou d'incapacités...).

Ces facteurs, isolés ou associés, sont susceptibles d'exposer des populations ou des sous-populations spécifiques à l'apparition ou au développement d'un dysfonctionnement et à la manifestation éventuelle d'un besoin, ces deux aspects étant de nature à définir une population vulnérable.

Par exemple en Afrique de l'Ouest, de vastes zones sont caractérisées par des carences en iode qui exposent les populations y vivant à des hypothyroïdies endémiques. Les individus les plus atteints se caractérisent par une faible mobilité géographique et une fécondité élevée, révélant le rôle aggravant joué par la permanence de l'exposition à la carence et la sollicitation hormonale durant les grossesses. Cependant, au sein de mêmes villages, un faible pourcentage de la population appartenant à des groupes ethniques spécifiques ne présente aucun signe d'hypothyroïdie, ce qui laisse supposer l'existence d'un facteur génétique protecteur.

Sur la base de cet exemple les communications attendues dans cette séance devront traiter, à la fois, de :

- l'identification des facteurs de risque (extérieurs aux individus ou intrinsèques) qui mettent des populations en situation de vulnérabilité ;
- la décomposition des processus qui conduisent des formes d'exposition au risque à ses effets, par exemple en termes de morbidité ou de mortalité ;
- l'analyse des parcours indiquant que, chez les populations rendues vulnérables, les préjudices peuvent se manifester par degrés, s'inscrire dans une temporalité, voire se prêter à une sortie de la vulnérabilité.

SEANCE 4 - VULNERABILISATIONS SOCIALES ET ECONOMIQUES

Responsable : Elizabeth Brown ebrown@univ-paris1.fr

À l'origine des processus de vulnérabilisation sociale et économique, on peut identifier :

- des facteurs exogènes (état de guerre, crise économique, crise agricole...) qui fragilisent des groupes sociaux entiers (montée du chômage, baisse relative de certaines catégories de revenus...) ;
- des caractéristiques individuelles susceptibles, par exemple, de conduire à la précarité économique ou l'isolement social (origine socio-familiale, formation courte, mode de vie conjugal et parental...) ;
- des trajectoires singulières résultant de successions d'événements subis ou choisis (passage précoce à l'âge adulte, parcours professionnels émaillés d'interruptions, ruptures d'union...).

À chaque facteur ou ensemble de facteurs de vulnérabilisation peut être associée une catégorie de population caractérisée par sa taille et sa structure, ses disparités géographiques et ses règles propres d'évolution temporelle à deux dimensions, l'une collective, fonction du contexte social, économique et politique, l'autre individuelle, dépendante de la situation dans le cycle de vie.

Les communications s'attacheront, d'une part, à définir et analyser les processus sociaux et économiques qui conduisent à une situation de vulnérabilité, d'autre part, à étudier les caractéristiques communes, les disparités spatiales et l'évolution temporelle des populations concernées. Le cas échéant, elles examineront les sorties possibles de la vulnérabilité et les facteurs de résilience.

SEANCE 5 – POPULATIONS VULNERABLES ET POLITIQUES

Responsable : Alain Parant parant@ined.fr

Une population vulnérable sera, ici, définie comme un ensemble d'individus dont la capacité d'être et agir peut se trouver peu ou prou affectée, à terme plus ou moins lointain, par la manifestation d'un phénomène ou d'un processus (environnemental, politique, économique, social ou sanitaire) déjà repéré et appréhendé comme un facteur limitatif de la pleine expression de la vie humaine.

La définition et la mise en œuvre d'une politique destinée à maintenir, sinon à restaurer, la puissance de vie d'un ensemble humain donné présupposent l'identification rigoureuse du risque de fragilisation et une estimation la plus précise possible de son impact démographique global. Ainsi, la vulnérabilité aux changements climatiques actuellement anticipés ne se manifesterà ni avec la même intensité ni avec les mêmes effets pour les populations des régions désertiques chaudes — subissant déjà des conditions météorologiques extrêmement préjudiciables à leur agriculture — et pour les populations des zones plus tempérées ; elle ne les contraindra donc pas aux mêmes politiques de prévention

et d'adaptation. Dans un autre registre, la vulnérabilité accrue à la dépendance du grand âge, induite par l'allongement du calendrier de la mortalité, ne concerne pas identiquement les populations masculines et féminines : non seulement la survie plus longue des femmes les expose *a priori* plus fréquemment au risque de perte d'autonomie en fin de vie, mais encore elle les contraint à supporter une large part de la dépendance des hommes, un devoir ou une tâche, qui accroît notablement leur propre vulnérabilité.

Les communications qui seront présentées dans cette séance devront :

- préciser la nature et la temporalité (mesure de l'effet retard) de la vulnérabilité considérée ;
- estimer les effectifs de la population vulnérable concernée et, au sein de celle-ci, la fraction d'individus justifiant la mise en œuvre d'une politique ciblée (préventive ou réparatrice) : la condition de femme, par exemple, ne condamne pas systématiquement à une confrontation avec la dépendance du grand âge, pour soi-même ou pour un membre de son proche entourage ;
- décrire les politiques déployées (ou à déployer) pour prévenir la vulnérabilité étudiée et en atténuer l'impact ;
- analyser et évaluer les effets réels (ou attendus) de ces politiques.

CALENDRIER

- 31 octobre 2012** Date limite d'envoi des propositions de communication
- Toute proposition de communication, incluant le titre, le(s) auteur(s) et un bref résumé, devra être adressée (par mail de préférence) à l'organisateur de la séance retenue, ainsi qu'en copie au secrétariat de la CUDEP pour validation (cudep@u-bordeaux4.fr)
- 15 décembre 2012** Date limite d'acceptation des propositions par les organisateurs des séances.
- L'organisateur pourra éventuellement proposer des modifications ou réorientations aux auteurs des communications proposées.
- 28 février 2013** Date limite d'inscription des participants auprès du secrétariat du colloque
- Le montant des frais d'inscription au colloque est fixé jusqu'à cette date à 100 euros pour les chercheurs et 40 pour les doctorants et personnes sans attache institutionnelle. Après cette date, les montants seront majorés à respectivement 150 et 60 euros, et les inscriptions pourront se faire sur place lors du colloque (les déjeuners à la MMHS seront inclus dans les frais d'inscription).
- 15 avril 2013** Date limite d'envoi des textes définitifs (pour reproduction)

Le colloque se déroulera à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence (MMSH)

COMITE D'ORGANISATION

Isabelle BLÖSS
Aix-Marseille Université
Département de Sociologie
29 avenue Robert Schuman
13621 AIX-EN-PROVENCE Cedex
Tél : 06 79 31 19 27
isabelle.widmer@univ-amu.fr

Sébastien OLIVEAU
Aix-Marseille Université
UMR ESPACE
29 avenue Robert Schuman
13621 AIX-EN-PROVENCE Cedex
Tél : 04 13 55 38 53
/ 06 28 04 39 37
sebastien.oliveau@univ-amu.fr

Nicolas BELLIOU
Université Montesquieu-Bordeaux IV
IEDUB
10A avenue d'Aquitaine
33170 GRADIGNAN
Tél : 05 56 84 25 54
Fax : 05 56 80 37 82
nicolas.belliot@u-bordeaux4.fr
